

Direction Générale Des Finances Publiques

Le 02/07/2024

Direction régionale des Finances Publiques de Bretagne  
et du département d'Ille-et-Vilaine

Pôle d'évaluation domaniale

Avenue janvier – BP 72102  
35021 RENNES CEDEX 9

Le Directeur régional des Finances publiques  
de Bretagne et du département  
d'Ille-et-Vilaine

Courriel : drfip35.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

à

**POUR NOUS JOINDRE**

Affaire suivie par : Jean-Marie Zoppis

Courriel : jean-marie.zoppis@dgfip.finances.gouv.fr  
Téléphone : 02.99.66.29.43

Monsieur le Président de la  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION DE L'ARMOR A  
L'ARGOAT

Réf DS : 18419241

Réf OSE : 2024-22161-45524

**Lettre valant avis du Domaine**

Objet : Vente de deux parcelles situées en espace d'activités

Par saisine en date du 17/06/2024, vous sollicitez l'évaluation d'un Lot d'une superficie totale d'approximativement 2 500 m<sup>2</sup>, à prendre sur les parcelles suivantes: - Environ 470 m<sup>2</sup> sur la parcelle C841p (Parcelle d'une superficie totale de 14 381 m<sup>2</sup>) - Environ 2 030 m<sup>2</sup> sur la parcelle C840p (Parcelle d'une superficie totale de 18 093 m<sup>2</sup>) situé Espace commercial de Saint-Loup 22161 PABU .

Compte tenu de l'ensemble des éléments mis à disposition dans votre demande et de l'expertise menée par le Pôle d'Evaluation Domaniale (PED 35), fondée sur les sources internes propres à la DGFIP (ICAD, BNDP, VISU DGFIP et Evaluer un bien), l'évaluateur propose de fixer la valeur vénale du bien sous expertise à 39 € HT/m<sup>2</sup> hors droits et charges , soit une valeur totale de :

**2 500 m<sup>2</sup> x 39 € = 97 500 € hors droits et charges.**

Cette valeur est assortie d'une marge d'appréciation de 10 % portant la valeur minimale de vente sans justification particulière à 87 750 € HT .

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur et par délégation,



Jean-Marie ZOPPIS  
Inspecteur des Finances publiques